

## Communiqué de presse

Paris, le 28 juillet 2025

# Verallia annonce le succès de l'offre publique d'achat volontaire initiée par BWGI

**A l'issue de la période initiale de l'offre publique d'achat sur les actions Verallia (l'« Offre »), BWGI détiendra 84 937 142 actions Verallia, représentant 70,31 % de son capital et 62,81 % de ses droits de vote.**

La période initiale de l'Offre initiée par BWGI, agissant par l'intermédiaire de Kaon V<sup>1</sup>, visant les actions de Verallia qu'elle ne détient pas, s'est clôturée avec succès le 25 juillet 2025. 50 097 577 actions Verallia ont été apportées à l'Offre lors de sa période initiale, représentant 41,47 % du capital et 34,88 % des droits de vote de Verallia, permettant à BWGI de détenir 70,31 % du capital et 62,81 % des droits de vote de Verallia à compter du règlement-livraison de l'Offre initiale.

BWGI, qui devient ainsi l'actionnaire de contrôle de Verallia, entend accompagner Verallia dans la création de valeur à long terme dans le cadre de l'exécution de son plan stratégique, qui place l'innovation et la transition énergétique au cœur de son projet.

L'avis de résultat publié par l'Autorité des marchés financiers (AMF) est disponible sur son site internet ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Le règlement-livraison de l'Offre initiale interviendra le 1<sup>er</sup> août 2025.

## Réouverture de l'Offre

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, l'Offre sera réouverte pour une durée de 10 jours de bourse, selon les mêmes termes financiers que ceux exposés dans la note d'information de Kaon V approuvée par l'AMF le 5 juin 2025 sous le n°25-196 (à savoir un prix de l'Offre de 28,30€ par action Verallia), afin de permettre aux actionnaires n'ayant pas apporté leurs actions à l'Offre initiale de les apporter dans le cadre de l'Offre réouverte s'ils le souhaitent.

L'AMF publiera un avis relatif au calendrier de l'Offre réouverte, qui sera disponible sur son site internet ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

La procédure d'apport et la centralisation de l'Offre réouverte seront identiques à celles applicables à l'Offre initiale, étant toutefois précisé que les ordres d'apport à l'Offre réouverte seront irrévocables.

---

<sup>1</sup> BWGI agit en tant que société de gestion de Kaon V, un compartiment de Kaon Investment Fund ICAV et actionnaire direct de Verallia.



La documentation relative à l'Offre, incluant les documents « autres informations » relatifs aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Kaon V et de Verallia, est disponible sur les sites Internet respectifs de Verallia ([www.verallia.com](http://www.verallia.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

D.F. King Ltd agit en tant qu'agent d'information pour les actionnaires institutionnels de Verallia (contact : M. David Chase Lopes, Managing Director, EMEA, [david.chaselopes@dfkingltd.co.uk](mailto:david.chaselopes@dfkingltd.co.uk)).

**Un guide à l'attention des actionnaires sous forme de « questions/réponses » est mis à disposition sur le site internet de Verallia ([www.verallia.com](http://www.verallia.com)) afin de répondre aux questions des actionnaires.**



### **À propos de Verallia**

Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec près de 11 000 collaborateurs et 35 usines verrières dans 12 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 10 000 entreprises dans le monde. Verallia produit plus de 16 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024.

La stratégie RSE de Verallia a été récompensée par la médaille Platinum Ecovadis, ce qui place le Groupe dans le Top 1 % des entreprises évaluées par Ecovadis. Notre objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> fixé à - 46 % sur les scopes 1 et 2 entre 2019 et 2030 est validé par SBTi (Science Based Targets Initiative). Il est aligné à la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C fixé par l'accord de Paris.

Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC SBT 1.5°, STOXX600, SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

### **Contacts presse**

Sara Natij & Laurie Dambrine  
[verallia@comfluence.fr](mailto:verallia@comfluence.fr) | +33 (0)7 68 68 83 22

### **Contacts relations investisseurs**

David Placet | [david.placet@verallia.com](mailto:david.placet@verallia.com)

Benoît Grange  
Tristan Roquet-Montégon  
[verallia@brunswickgroup.com](mailto:verallia@brunswickgroup.com)

**Avertissement**

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ou une sollicitation à investir dans des titres en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'Offre.

Le présent communiqué de presse a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué de presse, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Verallia décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

**Protection des données à caractère personnel**

Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de la liste de distribution de nos communiqués de presse en effectuant votre demande à l'adresse email suivante : [investors@verallia.com](mailto:investors@verallia.com). Les communiqués restent accessibles sur le site internet <https://www.verallia.com/investisseurs>.

Verallia SA, en qualité de responsable de traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité la mise en œuvre et la gestion de sa communication interne et externe. Ces traitements sont basés sur l'intérêt légitime. Les données collectées (nom, prénom, coordonnées professionnelles, profils, historique des relations) sont indispensables à ces traitements et sont utilisées par les services concernés du Groupe Verallia et le cas échéant, ses sous-traitants. Les données personnelles sont transférées hors Union européenne par Verallia SA à ses prestataires situés hors Union européenne en charge de la fourniture et gestion des solutions techniques liées aux traitements susvisés. Verallia SA veille à ce que les garanties appropriées soient prises afin d'encadrer ces transferts de données hors Union européenne. Dans les conditions prévues par la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer l'un de ces droits veuillez-vous adresser à la Direction de la Communication financière du Groupe à l'adresse suivante [investors@verallia.com](mailto:investors@verallia.com). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.